

Jeudi 7 Mai 2020

En cette période de confinement, je vous invite à visiter à l'époque de la Révolution, **le Temple de la Raison et de l'Être suprême de Caen...**

Pour se replonger dans l'ambiance d'un Temple de la Raison il faut regarder l'extrait du film : Les mariés de l'An II –un film de Jean-Paul Rappeneau de 1971
Musique : L'hymne à la République - (c) Michel LEGRAND

Sur : <https://www.dailymotion.com/video/xn43iu>



Le peuple français reconnaît l'être suprême et l'immortalité de l'âme, estampe anonyme, 1794, Paris, BnF, département Estampes et photographie.

L'Église Saint-Pierre de Caen

Successivement dénommée Saint-Pierre de Darnetal, Saint-Pierre-sous-Caen, Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Pierre-en-Rive, cette église est le plus grand édifice religieux de Bourg-le-Roi. C'est dans cette église que se déroulaient les principales cérémonies publiques. Par exemple lorsque Henri IV abjure la religion protestante, mettant ainsi fin aux guerres de religion, c'est dans l'église Saint-Pierre qu'est chanté le Te Deum en présence des représentants civils et religieux de toute la cité. Elle est fermée par décret du représentant du peuple Laplanche

le 20 novembre 1793 mais sert néanmoins de **Temple de la Raison puis de l'Être suprême** de 1793 à 1795. Elle est rendue au culte catholique le 4 juin 1795.



Des panneaux de papiers peints, datant de la Révolution française, ont été découverts sur les murs de l'église Notre-Dame de la Daurade de Tarascon-sur-Ariège. Quelle ne fût pas la surprise des restaurateurs en décrochant les panneaux d'un retable de l'église. Ils sont tombés nez à nez, avec un panneau de papiers peints, quasiment intact. Jusque-là, rien de très original. Pourtant, il ne s'agit pas de n'importe quel papier peint. En effet, ce sont des pans de papier peint vergé blanc, recouverts de larges bandes de peinture bleu et rouge, intercalées avec des bandes laissées blanches, symbolisant les couleurs de la République. Ce n'est rien de moins qu'un vestige de la Révolution française, datant de 1793, époque où certaines églises réquisitionnées par les Montagnards, avaient été reconverties en temples de la Raison. Des recherches, menées par les membres de l'association Histoire et patrimoine du Tarasconnais, ont permis de documenter un peu mieux cette période. Un registre des délibérations de la commune indique ainsi : "la principale église de cette commune sera consacrée à la raison, à la Liberté et à l'Égalité (...) ce jour-là, les portes de maisons des patriotes, décorées de branches de chêne, seront surmontées d'un drapeau tricolore."

La fermeture des Facultés

La Faculté de médecine de Caen fonctionne jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. En 1791, toutes les facultés de Caen sont fermées et la municipalité fait apposer des scellés sur les salles et les bibliothèques, en interdisant l'accès. De nombreux universitaires avaient refusé le serment civique imposé aux ecclésiastiques et aux enseignants. Ceux-ci ont alors été privés de fonction... Deux ans plus tard, un décret de la Convention supprime tous les collèges et toutes les universités.

« À Caen, l'enseignement de la médecine ne se poursuit qu'au travers d'une école municipale ».



Le culte de l'Être suprême des montagnards déistes (printemps – été 1794) est, en France, un ensemble d'événements et de fêtes civiques et religieuses. Le théophilanthropisme est une émanation du culte de l'Être suprême apparu le 15 janvier 1797 (26 nivôse an V) et interdit en 1803. Il est explicitement fait référence à l'Être suprême dans le préambule de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui est un pilier du système juridique, politique et social français : « L'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen ».

Ce culte s'est propagé dans le climat d'insécurité qui était celui de la menace d'agression extérieure, en particulier celui de l'invasion par les troupes prussiennes à la suite du manifeste de Brunswick du 15 juillet 1792.

Ce culte marque une rupture avec la déchristianisation qui a accompagné la Révolution française. Robespierre, déiste, veut mettre fin à l'athéisme militant des révolutionnaires et unifier les Français autour d'un culte commun, tout en renforçant la mainmise de l'État sur la religion.

Ce culte se voulait une expression des idéaux des Lumières : liberté (d'expression, de pensée, etc.), égalité. Une nouvelle Déclaration des droits de l'homme et du citoyen fut mise en place en 1793, par rapport à celle de 1789 ; les lieux de culte furent fermés à partir de mai 1793.

Philosophiquement, le culte de l'Être suprême correspond à une religion naturelle, concept né à l'ère des Lumières.

Le culte de l'Être suprême procède du déisme de Voltaire et du théisme chrétien de Rousseau, dont s'inspirait Robespierre.

Selon l'abbé de La Chambre, cité par l'abbé Mallet dans l'article « déistes » de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, il existe deux sortes de déistes :

- ceux d'origine unitarienne (il semble qu'Isaac Newton en soit à l'origine, mais il n'est pas cité) ;
- ceux qui s'inscrivent dans la tradition de Malebranche et de Leibniz.

On peut rapprocher ce culte d'un jacobinisme radical. En effet, à la suite de l'échec de l'instauration d'une constitution remplissant le même rôle que la Constitution américaine, il fallait trouver un absolu qui soit une « sanction transcendante dans le domaine politique ». Il s'agit donc pour elle d'un héritage de l'absolutisme français.

La Convention a deux objectifs principaux : unifier les Français, après la guerre civile et la déchristianisation, et assurer la mainmise de l'État sur le culte. Un décret du 18 floréal an II (7 mai 1794), adopté par la Convention montagnarde sur un rapport de Robespierre (Comité de salut public), instituait un calendrier de fêtes républicaines marquant les valeurs dont se réclamait la République et se substituant aux fêtes catholiques :

- À l'Être suprême et à la nature ;
- Au genre humain ;
- Au peuple français ;
- Aux bienfaiteurs de l'humanité ;
- Aux martyrs de la liberté ;
- À la liberté et à l'égalité ;
- À la République ;
- À la liberté du monde ;
- À l'amour de la patrie ;
- À la haine des tyrans et des traîtres ;
- À la vérité ;
- À la justice ;
- À la pudeur ;
- À la gloire et à l'immortalité ;
- À l'amitié ; à la frugalité ;
- Au courage ;

- À la bonne foi ;
- À l'héroïsme ;
- Au désintéressement ;
- Au stoïcisme ;
- À l'amour ;
- À la foi conjugale ;
- À l'amour paternel ;
- À la tendresse maternelle ;
- À la piété filiale ;
- À l'enfance ;
- À la jeunesse ;
- À l'âge viril ;
- À la vieillesse ;
- Au malheur ;
- À l'agriculture ;
- À l'industrie ;
- À nos aïeux ;
- À la postérité ;
- Au bonheur.

En outre, elle établissait le culte à l'Être suprême, qui se juxtaposait au culte de la Raison. Enfin, Robespierre fait décréter que « le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme ».

Robespierre, déiste, avait vivement attaqué les tendances athées et la politique de déchristianisation des ultra-révolutionnaires (hébertistes), qui avaient institué le culte de la Raison fin 1793. À ses convictions spirituelles ou religieuses, se mêlent des objectifs politiques. Il leur opposa une religion naturelle — reconnaissance de l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme — et un culte rationnel (institution des fêtes consacrées aux vertus civiques) dont le but était, selon lui, « de développer le civisme et la morale républicaine ».

Le « culte de l'Être suprême » était une cérémonie déiste, influencé par la pensée des philosophes des Lumières, et consistait en une « religion » qui n'interagissait pas avec le monde et n'intervenait pas dans la destinée des hommes. Il ne s'agissait pas d'un culte, au sens fort du terme, mais plutôt une sorte de religion civile à la Rousseau.

Le culte de l'Être suprême se traduisait par une série de fêtes civiques, destinées à réunir périodiquement les citoyens et à « refonder » la Cité autour de l'idée divine, mais surtout à promouvoir des valeurs sociales et abstraites comme

l'Amitié, la Fraternité, le Genre humain, l'Enfance, la Jeunesse ou le Bonheur. La fraternité et le genre humain n'avaient sur un point au moins rien d'abstrait : l'abolition de l'esclavage des Noirs en février 1794 par la Convention et qui se traduisit dans les semaines et les mois qui suivirent (jusqu'en thermidor an II) par l'envoi d'adresses de félicitations, d'annonce de fêtes civiques et l'arrestation de colons blancs intrigant contre le décret émancipateur. À Paris, ce fut le cas si l'on en croit le témoignage, la plainte, le 20 prairial an II d'un colon esclavagiste de Saint-Domingue emprisonné à la prison de la Santé, Thomas Millet, contre le député de Saint-Domingue, Dufay, qui contribua au vote de la loi du 16 pluviôse an II.

À terme, si la liberté de culte est officiellement réaffirmée, la mainmise de l'État sur la religion se renforce : les catholiques sont toujours suspectés d'être des contre-révolutionnaires, et les partisans de l'Être suprême n'ont pas le droit d'organiser le culte librement.



La fête de l'Être suprême

La fête de l'Être suprême, célébrée le 20 prairial an II (8 juin 1794), est, pour quelques heures, la manifestation de cette unanimité mystique, morale et civique que Maximilien de Robespierre envisage pour l'avenir comme condition de la paix et du bonheur. La fête de l'Être suprême connut un grand succès à travers la France et fut celle dont on a conservé des traces visibles le plus longtemps. Les régions les plus concernées ont été le bassin parisien, la Normandie, le Nord, la région lyonnaise, le Languedoc, la Provence, l'Aquitaine et la Bourgogne. Les régions les moins concernées furent le Haut-Rhin, et l'Ouest, dans une certaine mesure. Les fêtes civiques sont restées concentrées dans le bassin parisien et **en Normandie**, en région lyonnaise et dans le couloir rhodanien. Il y en eut une à Brest, organisée par le représentant en mission

Prieur de la Marne, membre du Comité de salut public et montagnard robespierriste. Le numéro du Journal de la Montagne du 22 messidor an II (10 juillet 1794) reproduit le discours de Prieur, prononcé à cette occasion. Le député y intègre la liberté des Noirs, confirmant le témoignage de Thomas Millet relatif à Paris indiqué ci-devant.

La fête de l'Être suprême est souvent perçue comme un signe d'apaisement politique voire comme une reconnaissance du catholicisme, ce qui suscite en retour l'hostilité des sans-culottes. Deux jours plus tard, le 10 juin 1794, la loi de Prairial accentue la phase de la Révolution communément appelée « Terreur » et ouvre la période dite de « Grande Terreur », qui durera jusqu'à la chute de Robespierre.

Ce jour-là, les participants se rassemblent autour du bassin rond à l'extrémité est du jardin des Tuileries. Sur ce bassin, une pyramide représente un monstre, l'Athéisme entouré de l'Ambition, l'Égoïsme et la fausse Simplicité. Robespierre a revêtu un habit bleu céleste serré d'une écharpe tricolore. Il tient un bouquet de fleurs et d'épis à la main. La foule immense, venue communier aussi à ce grand spectacle, est ordonnancée par Jacques-Louis David. Robespierre met le feu aux représentations de l'Athéisme et de l'Égoïsme, qui démasque une fois brûlés, une statue de la Sagesse.

Puis Robespierre précède les députés de la Convention, dont il est le président dans un cortège jusqu'au Champ-de-Mars. L'hymne à l'Être suprême, écrit par le poète révolutionnaire Théodore Desorgues, est chanté par la foule sur une musique de Gossec. Participe à la fête, Marcellin, le célèbre chanteur des rues de Paris. <https://www.youtube.com/watch?v=0NM5oa51yio>

Dans la troupe des députés de la Convention, pendant la cérémonie, on se moque, on bavarde, on refuse de marcher au pas. L'habit bleu de Robespierre rappelle le symbolisme chrétien. Malgré l'impression de concorde populaire produite par cette fête, le culte de l'Être suprême fut loin de créer l'unité morale entre les révolutionnaires et devait même susciter, peu après son instauration, une crise politique au sein du gouvernement révolutionnaire.

La proclamation du 18 floréal an II (7 mai 1794) marque une rupture avec la politique de déchristianisation, voire avec la promotion de l'athéisme, en vigueur depuis le début de la Révolution. Mais l'anticléricisme est un élément de cohésion entre les députés de la Convention, malgré les divergences politiques. Les promoteurs de l'athéisme, comme Fouché, adversaire de Robespierre, y voit une condamnation de leurs idées et de leurs actions passées. Les Conventionnels

sont, pour partie, opposés au retour du religieux au sein de la société. Ils craignent une division politique au sein des comités, voire une prise de pouvoir personnel par Robespierre. L'analyse politique de cette fête est unanime : Robespierre occupe désormais une place à part au sein de l'appareil de l'État. Selon Raquel Capurro, le « culte » du Grand-Être développé par Auguste Comte et sa religion de l'humanité, dans la phase dite religieuse du positivisme, est un héritage du culte de la Raison et du culte de l'Être suprême.



Être suprême. Peuple souverain. République française, estampe anonyme célébrant l'Être suprême, 1794. Voltaire est représenté à côté d'un buste de Lucius Junius Brutus, fondateur légendaire de la République romaine, et de divers symboles (enfants, ruche, trophée d'armes, etc.). Paris, BnF, département Estampes et photographie.



FÊTE CÉLÉBRÉE EN L'HONNEUR DE L'ÊTRE SUPRÊME

Le 20 Prairiale l'an 2^{me} de la Rép.

Le véritable Prêtre de l'Être suprême, c'est la Nature, son temple l'Univers, son Culte la Vérité, ses fêtes, la joye d'un grand Peuple rassemblé pour resserrer les doux noeuds de la Fraternité, et Jurer la mort des Tyrans.

Soulèvement de Caen contre la Convention nationale

Le soulèvement de Caen contre la Convention nationale est une insurrection fédéraliste qui eut lieu à Caen et en Normandie de juin à juillet 1793.

La crise remonte au printemps 1793 où Girondins et Montagnards se déchirent à la Convention sur l'avenir de la République. Les premiers la veulent à l'image des États-Unis (une fédération de régions), les autres veulent une République une et indivisible avec un gouvernement central. C'est cette dernière vision qui triomphe finalement et la Convention proclame le 10 mai 1793 l'unité et l'indivisibilité de la République. Mais, pour s'assurer de leur victoire, les Montagnards décident de mettre au ban les députés girondins, si besoin par la force. C'est alors que le conseil du département du Calvados vote dans la nuit du 30 au 31 mai 1793, la formation d'une « force armée départementale chargée d'assurer à la convention la liberté de ses délibérations » et envoie dix commissaires à Paris pour y remettre une adresse. Mais ces derniers, arrivés dans la capitale, sont témoins de l'insurrection qui fait suite à l'exclusion des Girondins. C'est le point de départ des événements du 31 mai et du 2 juin. Partout en France, des insurrections fédéralistes éclatent. Plusieurs députés girondins quittent Paris ; seize d'entre eux gagnent Caen et s'installent dans **l'ancien hôtel de l'intendance au 44, rue des Carmes.**



Les commissaires envoyés par l'assemblée départementale reviennent sur Caen faire le compte-rendu de ce qu'ils avaient vu. Les cinq sections votent toutes le principe de l'insurrection le 7 juin. Aussitôt, une assemblée d'insurrection est mise en place : elle réunit l'assemblée départementale, l'assemblée du district et l'assemblée de la commune. L'assemblée est d'abord présidée par un ancien maire, Samuel Chatry Lafosse l'Aîné, puis par un Breton lorsque ces derniers rejoignent le mouvement.

Le 9 juin 1793, Prieur et Romme, représentants en mission, sont arrêtés à Bayeux et amenés devant l'assemblée d'insurrection pour répondre des actes de la Montagne à Paris. L'assemblée décide de les prendre en otage et ils sont conduits au château de Caen.

Le 13 juin 1793, l'assemblée des départements réunis est convoquée à Caen. Elle décide de lever une armée de 4 000 hommes pour marcher sur Paris et choisit pour la commander le général Wimpffen, ancien député de la noblesse à la Constituante et originaire de Bayeux. Caen ne pouvait alors compter que sur un contingent de 150 hommes. À ce contingent sont ajoutés des régiments de cavalerie (dragons de la Manche et chasseurs de la Bretèche) à partir du 22 juin. Ce premier noyau d'armée fédéraliste reçoit l'aide de trois bataillons venus de Bretagne (Ille-et-Vilaine, Morbihan et Finistère).

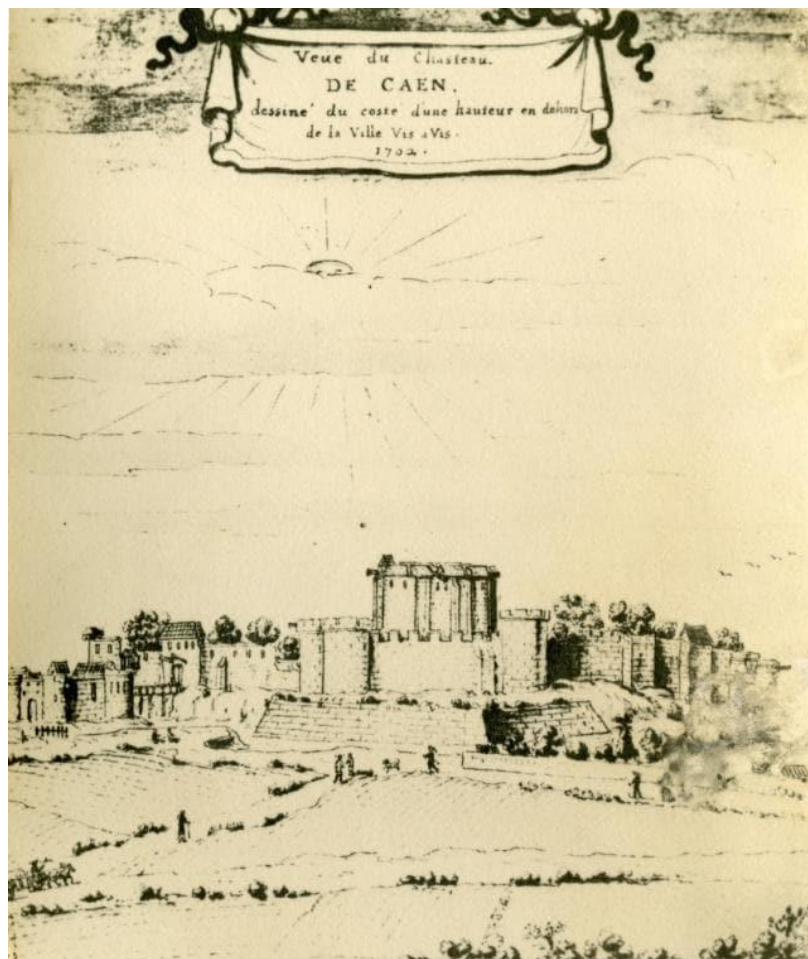
Le 7 juillet 1793, le commandant Wimpffen passe ses hommes en revue sur le cours la Reine (actuel cours de Gaulle). C'est aussi le moyen de recruter de nouveaux soldats parmi la population. Mais seuls 17 hommes se portent volontaires. C'est cette passivité des caennais qui décide Charlotte Corday à monter sur Paris, comme elle l'explique dans une lettre au député Charles Jean Marie Barbaroux. Finalement, par le système de la corvée, un contingent de 130 hommes est mis sur pied. Il part le lendemain rejoindre le premier bataillon commandé par Joseph de Puisaye, stationné à Évreux.

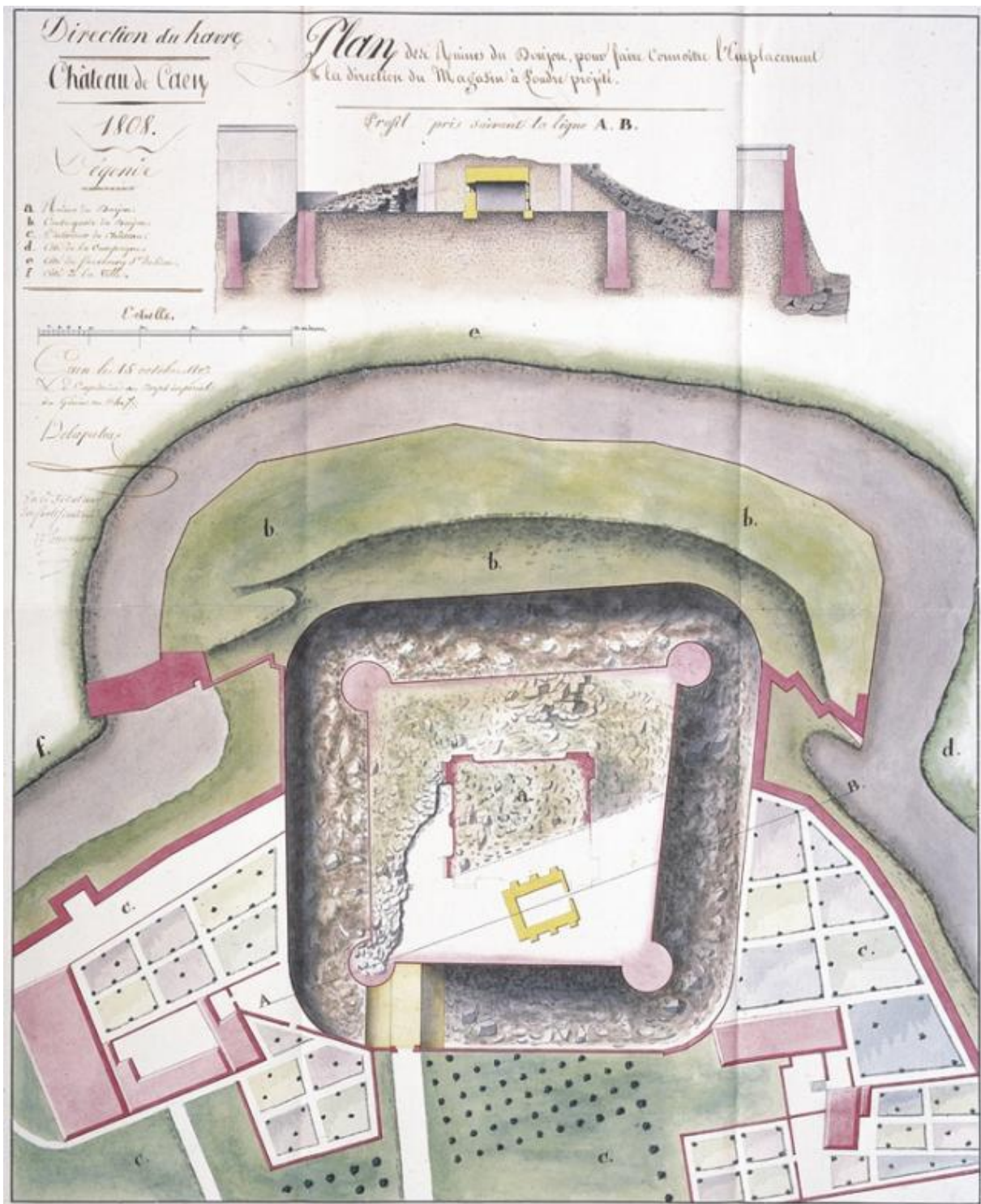
La Convention envoie contre cette armée, qui ne comptait guère dans ses rangs que des royalistes, une armée de 1 500 hommes qui, le soir du 13 juillet 1793, attaque à Pacy-sur-Eure les bataillons fédéralistes qui, surpris, se mettent à fuir

dès le premier coup de canon (bataille de Brécourt). Wimpffen n'étant pas parvenu à rallier ses troupes, et devant la multiplication des défections, les Bretons décident de rentrer chez eux en emmenant les députés girondins encore présents à Caen. Le même jour, Charlotte Corday assassinait Marat à Paris.

À la suite de la défaite militaire, l'assemblée d'insurrection se dissout et ses membres reprennent leurs activités antérieures. L'effondrement de la révolte après la défaite de Pacy s'explique en grande partie par son manque de soutien populaire.

L'armée de pacification commandée par le général Sepher et le conventionnel Robert Lindet arrive à Caen le 2 août et marque la fin de l'insurrection. La Convention décrète le 6 août 1793 que « le donjon et château de Caen dans lesquels la liberté et la représentation nationale ont été outragées, seront démolis. Sur les ruines du donjon il sera planté un poteau sur lequel seront inscrits les noms des députés déclarés traîtres à la patrie ». Les travaux de démolition commencent dès le 18 août. Le presbytère est démoli, le donjon en grande partie arasé et la porte Saint-Pierre endommagée.





L'administration ainsi que les sociétés populaires, tel le groupe des **Carabots**, sont purgées et un nouveau maire est nommé (Saint Martin fils). Plusieurs leaders du mouvement sont emprisonnés à la maison d'arrêt de Caen « comme prévenu d'avoir coopéré et adhéré à la Rébellion qui s'est manifestée au commencement du mois de juin dernier dans plusieurs départements et notamment dans celui du Calvados ». Certains passent en procès à partir du mois de septembre 1793 tel Richard-François Chaix, un temps curé de la paroisse

Saint-Etienne. Le 4 novembre 1793, 17 membres suspects de fédéralisme protestent contre leur détention dans une pétition.



Brassard des Carabots

Les Carabots sont un groupe de sans-culottes constitué à Caen lors de la Révolution française. Les Carabots issus de la milice bourgeoise qui s'était constituée dans leur ville dès les premiers jours de la Révolution. Équipés de fournitures saisies au château de Caen, elle prit le nom de Garde nationale et ses membres prirent des grades de sous-officiers qui les firent surnommer « carabots » (par une assimilation malveillante de « caporaux » avec « carabot » : malfaiteur, pillard), terme de dérision dont ils choisirent de se faire gloire : "Titre équivalent à celui de Sans-Culottes : épithète burlesque qui avait été donnée par l'aristocratie dédaigneuse au commencement de la Révolution aux sous-officiers de la garde nationale à cause de leur ardent amour pour la liberté, et qu'ils ont conservée précieusement" (Procès-verbal de la réunion des Carabots de Caen du 12 février 1793). En mars 1793, ils se désignent comme le « Bataillon de la Mort».

À la dissolution de leur société, désirant rester ensemble, un peu à la façon d'une association d'anciens combattants, ils formèrent un club mi-civil mi-militaire qui procédait à des parades en uniforme, avec tambours et drapeau. Les Carabots portaient pour insigne un brassard au bras gauche avec la devise en forme de rébus : « L'exécution de la loi ou la ... » surmontant une tête de mort.

En juin-juillet 1793 lors du soulèvement de Caen contre la Convention nationale, les Carabots se joignirent aux Girondins. Enrôlés dans l'armée fédéraliste du général de Wimpffen, ils furent défaits à la bataille de Vernon.

Le 8 août 1793, la Convention prononça la dissolution des Carabots.

Gabriel de Cussy,

Né à Caen le 13 août 1739 et guillotiné à Paris le 15 novembre 1793, est un financier et homme politique français.

Directeur de la monnaie à Caen, Cussy fut élu député du bailliage de cette ville à l'Assemblée nationale en 1789 et député du Calvados à la Convention nationale en 1792. Dans le procès de Louis XVI, il vota la réclusion et le bannissement. Gabriel de Cussy appartenait à la Franc-Maçonnerie Caennaise (loge Thémis).

Mis hors la loi comme girondin, il parvint pendant quelque temps à se soustraire aux recherches dont il était l'objet. Découvert et arrêté, il conservait quelque raison d'espérer que le décret ne lui était pas applicable car il ne faisait partie ni des Vingt-Deux ni des Douze (les proscrits du 2 juin). Il était resté à la Convention jusqu'au 15 juin. S'il en était parti, c'est qu'une motion avait été faite d'arrêter les députés du Calvados, comme otages des deux représentants du peuple, Charles-Gilbert Romme et Claude-Antoine Prieur-Duvernois, arrêtés à Caen. Cette motion n'avait pas été adoptée ; Cussy avait craint toutefois que, s'il leur arrivait malheur, on ne s'en prenne à lui et à ses collègues du Calvados, et il était allé à Caen, disait-il, pour veiller à leur sûreté.

Mais de Caen, après la défaite de Vernon, il était allé en Bretagne avec les autres, et à Bordeaux, et c'est là qu'il avait été arrêté. Il avait écrit à la Convention, et un fait particulier pouvait le protéger au moins contre la procédure sommaire des « mis hors la loi » : son nom ne figurait ni sur la liste de proscription, ni dans le Journal des débats et décrets, ni même dans la collection officielle du Louvre, à l'article 1er, parmi les députés mis hors la loi le 18 juillet ; il se trouvait à l'article 2, parmi ceux contre lesquels il était dit qu'il y avait lieu à accusation.

Beugnot, qui avait donc d'assez bonnes raisons de croire que le décret de hors la loi, en vertu duquel on l'avait arrêté, ne lui était pas applicable, adressa une pétition à l'Assemblée conventionnelle pour le faire décider. La réponse de l'Assemblée était pour lui la vie ou la mort. Lorsqu'elle fut présentée à la Convention, le Comité de salut public proposa de n'avoir aucun égard à sa pétition : cela signifiait pour lui la mort. Traduit au tribunal révolutionnaire, Cussy fut déclaré traître à la patrie et envoyé à l'échafaud.

Pour en savoir plus :

Les clubs politiques de Caen pendant la Révolution Française _ Paul R. Hanson

https://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1986_num_36_2_1729

LES NOMS DES RUES DE CAEN

Source : Extrait de « Caen, précis de son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs, guide portatif et complet, nécessaire pour bien connaître cette ancienne capitale de la Basse-Normandie », par G.S. Trébutien en 1847.

NOMS ACTUELS.

Rue Sainte-Paix.

Rue d'Auge.

Venelle Canchy.

Venelle Sainte-Anne.

Rue de l'Eglise-de-Vaucelles.

Rue du Milieu.

Rue Branville.

Rue de Vaucelles.

Place des Casernes.

Rue Saint-Jean.

Rue des Carmes.

Rue Coupée.

Rue Guilbert.

Rue de l'Engannerie.

Rue Neuve-Saint-Jean.

Pont Saint-Pierre.

Rue Saint-Louis.

Rue de l'Oratoire.

Rue des Jacobins.

Rue de Bernières.

NOMS PENDANT LA RÉVOLUTION.

Rue des Bons-Enfants.

Id.

Venelle du Repos.

Rue de l'Oubli.

Rue du Peuple.

Rue de la Vertu.

Rue des Patriotes.

Rue de la Révolution.

Place de la Révolution.

Rue de l'Egalité.

Rue du Port.

Rue Républicaine.

Rue Voltaire.

Rue Montesquieu.

Rue de Calas.

Pont de la Raison.

Rue de l'Hôpital.

Rue de l'Industrie.

Rue des Jacobins.

Rue de Scaevola.

NOMS ACTUELS.

Pont Saint-Jacques.

Place Royale.

Rue de l'Hôtel-de-Ville.

Rue Venelle-aux-Chevaux.

Rue Saint-Etienne.

Rue de la Préfecture.

Rue Notre-Dame.

Rue Saint-Pierre.

Place Saint-Pierre.

Rue Saint-Malo.

Rue du Vaugueux.

Rue Cadet.

Rue Sainte-Anne.

Rue des Chanoines.

Venelle Manissier.

Petite place Saint-Gilles.

Venelle Campion.

Grande place Saint-Gilles.

Rue Vaubénard.

Rue Saint-Martin.

Rue Saint-Nicolas.

Rue de Bayeux.

Rue Bagatelle.

Venelle Saint-Martin.

Venelle Saint-Nicolas.

NOMS PENDANT LA RÉVOLUTION.

Pont de la Liberté.

Place de la Liberté.

Rue de la Liberté.

Rue de la Municipalité.

Rue Descartes.

Rue d'Emile.

Rue Pelletier.

Rue Marat.

Place de la Raison.

Rue de la Poissonnerie.

Rue des Droits-de-l'Homme

Rue de la Fermeté.

Rue du Citoyen.

Rue de la Montagne.

Venelle Floréal.

Place de la Fermeté.

Rue Helvétius.

Place de la Fermeté.

Rue Duguay-Trouin.

Rue de Solon,

Rue de l'Homme-Libre.

Rue de l'Union.

Rue de l'Equitation ou de Régulus.

Venelle Challier.

Venelle Régulus,

NOMS ACTUELS.

Rue Caponière.

Rue de l'Abbatiale.

Rue des Capucins.

Rue Saint-Ouen.

Place de l'Ancienne-Boucherie.

Rue Guillaume-le Conquérant.

Place Fontette.

Rue au Canu.

Rue Froide.

Rue de Geôle.

Rue des Croisiers.

Rue des Cordeliers

Rue Neuve des-Cordeliers.

Rue de la Chaîne.

Rue Saint-Sauveur,

Place Saint-Sauveur.

Rue Saint-Julien.

Rue aux Lisses.

NOMS PENDANT LA RÉVOLUTION.

Rue des Sans-Culottes.

Rue de Beauvais.

Rue des Sans-Culottes.

Rue d'Assas.

Place de la Réunion,

Rue de l'Union.

Place de l'Espérance.

Rue Simoneau.

Rue du Commerce.

Rue Guillaume-Tell.

Rue de la Friperie.

Rue de Cicéron.

Cours des Champs.

Rue du Civisme.

Rue de la Fraternité.

Place de la Justice.

Rue Mably.

Rue des Piques.